



Paris, le 12 janvier 2009

Paquet Pesticide : adoption à une large majorité d'un compromis qui a le mérite d'exclure certains pesticides dangereux

Ce matin, les eurodéputés ont adopté une nouvelle réglementation sur les pesticides, réglementation qui conditionnera la politique européenne en matière de pesticides pour au moins les 10 prochaines années. Résultats : adoption d'un compromis qui oscille entre avancées et faiblesses.

Des points positifs...Le vote a eu lieu ce matin à Strasbourg, les députés du Parlement européen ont approuvé une série de mesures, notamment des **critères visant à exclure les pesticides les plus dangereux**. Après presque trois ans de discussions, l'UE a adopté une législation visant à éliminer les substances cancérigènes, mutagènes et neurotoxiques les plus préoccupantes.

De plus, les mesures approuvées par le Parlement permettront **une plus grande protection des abeilles**¹ en Europe ce qui est essentiel quand on sait que les abeilles contribuent à la production de 80 millions de tonnes de produits alimentaires de l'UE..

... et des limites. Pourtant, alors que le nouvel accord sur les pesticides comporte de nombreuses mesures visant à mieux protéger la santé publique et l'environnement, d'autres éléments ont été grandement dilués lors des différentes discussions politiques.

Ainsi, les pesticides pouvant avoir des **conséquences neurologiques et immunologiques graves pour le développement pré-natal des enfants** n'ont pas fait l'objet de restrictions fortes.

De plus, aucune mesure forte non plus pour protéger les **résidants des milieux agricoles** pouvant être exposés aux pulvérisations de pesticides. Pas d'obligation européenne d'instauration minimale d'une **zone tampon** près des cours d'eau et pas d'interdiction pure et simple de l'usage des **pesticides en milieu urbain**, même si il y aura certaines restrictions d'usage.

« *Malgré les pressions et les allégations ridicules de l'agro-industrie qui évoquait des risques de famine si ce compromis était adopté en l'état et l'ultime effort fait par certains élus conservateurs et pro-industrie visant à faire capoter la nouvelle législation pesticides, le Parlement européen a su adopter des textes qui contiennent des avancées notables. Ce texte constitue une première notamment en instaurant des critères visant à exclure les pesticides les plus dangereux. Cependant, il faudra encore batailler ferme pour que la définition des perturbateurs endocriniens soit prise rapidement et de manière la plus stricte possible. Nous regrettons aussi que l'UE soit désormais divisée en trois zones, ce qui permettra la mise sur le marché de plus de produits et de matières actives dans certains pays de l'UE qui avaient choisi d'exclure certains pesticides pour des raisons sanitaires et environnementales.* » déclare François Veillerette, Président du MDRGF et administrateur du réseau PAN-Europe.

Contact presse: François VEILLERETTE : 06 81 64 65 58, mdrgf@anadoo.fr Nadine LAUVERJAT : 06 87 56 27 54, mdrgf2@wanadoo.fr

¹ Or on sait, d'après les chiffres de l'industrie elle même, que près de 20% des pesticides pourraient être toxiques pour les abeilles